

L'association ARCL (Archives, Recherches et Cultures Lesbienes) publie le texte suivant dans le but de dissiper certains malentendus nés, d'une part de l'annonce du projet de création du Centre de documentation et d'archives homosexuelles de Paris (CADHP), nés d'autre part de la pétition qu'a fait circuler le groupe Archilesb. En affichant ainsi leurs positions – fidèles à celles des différents collectifs ARCL depuis leur création –, l'association espère ainsi répondre aux interrogations qu'ont pu, ou peuvent avoir les lesbiennes sur ces sujets.

L'association loi 1901 « Archives, Recherches et Cultures Lesbienes » (communément appelée les Archives lesbiennes) a été créée en 1984, période où les groupes lesbiens se développaient en grande majorité dans la non-mixité politique. Depuis près de vingt ans, l'association poursuit ses buts qui sont de collecter et d'archiver tout document ayant trait au lesbianisme et au féminisme. Elle est soutenue en cela par la communauté lesbienne, à laquelle elle propose, comme à toutes les femmes, l'accès à l'un des plus vastes fonds en France témoignant de leur histoire, leurs luttes et leurs différentes expressions.

De par l'histoire des mouvements lesbiens et féministes, l'association reste dans une politique de non-mixité qui lui assure une totale indépendance dans ses choix d'acquisition et d'archivage.

Les sollicitations faites aux utilisatrices de ce lieu pour aider à son financement ne recueillent pas un budget suffisant pour un large développement de l'association. Au vu du soutien affiché de Bertrand Delanoë aux associations gaies comme lesbiennes, les ARCL ont entrepris, début 2002, des démarches afin d'obtenir des subventions auprès de la Mairie de Paris (mais aussi auprès du ministère de la Culture), pour enrichir le fonds, poursuivre l'archivage dans les meilleures conditions, développer leur rayonnement et étudier une mise en réseau – dont le contenu et la méthodologie restent à définir – avec d'autres centres d'archives existants, comme le Centre des archives du féminisme d'Angers ou comme, s'il est effectivement créé, le CADHP.

Nous souhaitons néanmoins rester dans une vision associative et militante afin de préserver l'association et son fonds des aléas et fluctuations politiques.

De ce fait, il n'est en aucun cas question, ni même imaginable par aucune des militantes du collectif des ARCL, de voir le fonds des Archives être intégré dans l'une ou l'autre de ces institutions. Nous poursuivons le développement de l'association dans la non-mixité, composante politique des mouvements lesbiens, homosexuels comme féministes.

Les revendications de groupes et d'associations tels Archilesb ou Vigitrans (« pour que cesse l'exclusion des lesbiennes, des bi et des trans dans le projet du futur centre de documentation et d'archives homosexuelles de Paris ») s'inscrivent dans une

mouvance politique mixte. Ce sont des revendications légitimes dans cette optique de mixité affichée. Les Archives Recherches et Cultures Lesbiennes, pour leur part, ne peuvent qu'appeler à un renforcement du soutien à l'association pour la préservation de son autonomie.

Nous espérons que cette position des ARCL est claire et qu'elle remporte l'adhésion du plus grand nombre de lesbiennes et groupes lesbiens.

Consultez le site ou écrivez-nous pour envoyer vos soutiens !

Les ARCL, décembre 2002

Archives, Recherches et Cultures Lesbiennes
C/O Maison des Femmes de Paris
163, rue de Charenton
75012 Paris

archives.lesbiennes@wanadoo.fr
<http://arcl.free.fr>

Centre de documentation et bibliothèque de prêt
Ouvert à toutes, tous les mardis entre 19 h et 21 h 30